

Annecy, le 2 septembre 2021

Broyage de végétaux à domicile sur les deux rives du lac (hors Annecy), le Pays d'Alby et le Pays de Fillière Les inscriptions sont ouvertes !

Une nouvelle campagne de broyage des végétaux à domicile démarre le 13 septembre 2021 sur les communes de la Tournette, de la rive gauche du lac d'Annecy, du Pays d'Alby et du Pays de Fillière. Ce service expérimental est gratuit, sur rendez-vous (nombre de place limité). Inscription sur www.grandannecy.fr

1/3 des déchets collectés en déchèterie sur le Grand Annecy sont des végétaux. Or 80 % de ces déchets pourraient être utilisés en paillage ou en compostage dans le jardin.

C'est pourquoi depuis près d'un an, le Grand Annecy expérimente auprès des particuliers un service de broyage à domicile sur une partie de son territoire : les communes des 2 rives du lac (hors Annecy), celles du Pays d'Alby et de Fillière. L'objectif est de réduire les tonnages de végétaux déposés en déchèterie et d'inciter les habitants à les valoriser sur place, pour limiter les déplacements en déchèterie et le brûlage à l'air libre, une pratique très polluante.

Un prestataire mandaté par l'Agglomération se déplace gratuitement **à domicile sur rendez-vous** pour broyer les branchages d'un diamètre inférieur à 15 cm. Les branches doivent être stockées en tas (2 à 16 m³ maximum) et facilement accessibles. Les tailles d'arbustes malades ou en décomposition sont à écarter, car le broyat obtenu devra être utilisé dans le jardin.

Les particuliers ne pourront bénéficier que d'une seule prestation de broyage par an, dans la limite des créneaux disponibles.

Inscription en ligne sur www.grandannecy.fr

Contact :

Direction de la valorisation des déchets

Tél. 04 50 33 02 12

valorisationdechets@grandannecy.fr